



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Lutte contre le VIH, contre les violences faites aux femmes et prévention des grossesses non désirées : le projet Oyapock coopération santé entre dans sa deuxième phase



Attente pour le dépistage à Saint-Georges de l'Oyapock

Lancé en 2017, le projet OCS a permis plusieurs avancées : suivi médical de PVVIH à Oiapoque, organisation de la prise en charge des victimes de violences au CDPS de Saint-Georges, production de données sur la santé sexuelle et reproductive à la frontière, renforcement de la prévention et du dépistage, mise en réseau des acteurs de la prise en charge des victimes, renforcement de l'offre de services en santé avec deux espaces ressources et d'accueil à Oiapoque et Saint-Georges, développement des consultations gratuites de psychologue, création d'outils pour sensibiliser au cycle de la violence... L'année 2023 marque le démarrage de la deuxième phase, avec toujours de nombreux projets.



Le diagnostic était tombé il y a un peu plus d'un an. Pauline Joliot, sage-femme et alors coordinatrice du projet Oyapock Coopération Santé (OCS), décrivait la « banalisation des violences » faites aux femmes, à Saint-Georges, Camopi et Oiapoque (**lire la Lettre pro du 8 avril 2022**). Ce constat était la conclusion d'entretiens menés par les partenaires d'OCS avec les professionnels du secteur médical, du social, du juridique et du monde associatif.

Cette rentrée 2023 marque la fin de la première phase du projet OCS. Il a débuté en 2017 autour de trois acteurs – le Centre Hospitalier de Cayenne et les associations IDSanté et DPac Fronteira – avec trois objectifs :

- Contribuer à stopper l'épidémie de VIH ;
- Prévenir les grossesses non désirées ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes.

Les premières années ont été centrées sur la lutte contre le VIH. Pour la première fois, le 20 mars 2019, les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) à Oiapoque ont pu accéder à un suivi médical sur leur lieu de résidence, grâce à l'ouverture du dispositif dit « Première ligne ». Ils sont pris en charge par un médecin et une infirmière, avec l'appui des professionnels du CDPS de Saint-Georges. Jusque-là, les patients séropositifs étaient suivis au CDPS de Saint-Georges ou devaient se rendre à Macapa, à plus de 400 kilomètres.

Lors d'un **bilan présenté en juillet**, OCS rappelait qu'une trentaine de PVVIH étaient suivis au CDPS de Saint-Georges en 2017 ; en 2023, ils étaient une cinquantaine à Saint-Georges et une centaine à Oiapoque. Désormais, les deux tiers de la file active transfrontalière sont suivis côté brésilien.

Depuis 2019, le projet OCS s'est concentré sur les deux autres objectifs. « Nous avons travaillé sur l'accompagnement, le travail en réseau pluridisciplinaire », détaille Pauline Joliot. Outre le renforcement du travail en réseau, ces dernières années ont été marquées par la création de l'espace Caz'ID, porté par l'association IDSanté. Ce centre ressources abrite des ateliers pour les femmes : self défense, groupes de parole, sophrologie... « L'objectif était de créer un lieu de rencontres pour les femmes », retrace Pauline Joliot.

Elle-même a animé des cercles de parole avec une médiatrice d'ID Santé et Anaïg Amouret, psychologue libérale. « Dès la deuxième séance, le sujet de la violence est arrivé dans la discussion, se souvient-elle. L'ouverture de ce centre a été une grande avancée. » Des consultations de psychologie gratuites ont été mises en place en mars 2021, pour hommes et femmes. Une demi-journée tous les quinze jours au départ ; deux journées par semaine désormais. Une preuve supplémentaire de leur nécessité.



« La violence est omniprésente »



Lors des Journées des soignants 2023, en mai, Anaïg Amouret, psychologue libérale proposant, pour tous, des consultations gratuites dans le cadre du projet OCS, a présenté une étude sur la période 2022-2023. « Deux cents patients de toutes les communautés ont été reçus entre mars 2021 et décembre 2022. Les premières consultations révèlent une difficulté à parler de soi, notamment en situation duelle et interculturelle. La médiation (culturelle et animale) joue alors un rôle important pour permettre une libération de la parole. 47 % des demandes de suivi sont directement liées aux violences. De plus, le travail auprès des patients consultants pour dépression ou mal-être enfant/adolescent révèle que ces motifs sont souvent symptomatiques d'un traumatisme lié à des faits de violence. Quels que soit le profil des consultants, la violence est omniprésente.

Elle se manifeste au niveau intrafamilial avec une forte représentation de personnes victimes de violences conjugales ou d'enfants exposés aux violences de leurs parents – au niveau

extrafamilial, avec des agressions multiples dans la commune, et enfin au niveau individuel avec une forte consommation de psychotropes et des passages à l'acte auto-agressifs nombreux.

« Ces consultations contribuent à repérer et verbaliser des situations de violences dans un cadre sécurisé et non stigmatisant. Elles permettent d'entamer un travail d'élaboration psychique destiné à endiguer le cycle de reproduction des schémas familiaux et sociétaux. »

Des formations pour les professionnels des CDPS



Ces dernières années, les professionnels du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) de Saint-Georges ont acquis une importante expérience dans le repérage et la prise en charge des violences sexistes. « Une équipe dédiée traite du sujet des violences et a mis en place des outils : modèle de signalement, modèle de certificats médicaux initiaux, installation d'une médiatrice. Nous avons des débuts de protocoles que nous espérons finaliser prochainement, liste Pauline Joliot, coordinatrice du projet OCS. L'objectif est qu'une femme qui arrive en crise soit prise en charge de manière optimale. C'est pourquoi nous avons souhaité nous doter d'outils, d'un référent et, un jour, de protocoles. » Outre la prise en charge médicale, la victime peut bénéficier rapidement d'un premier entretien, d'une orientation vers une prise en charge médico-sociale et entrer dans le réseau de prise en charge des victimes de violences.

En raison du turn over dans les effectifs du CDPS, les intervenants d'OCS organisent une formation sur les droits et santé sexuels et reproductifs et/ou sur les violences faites aux femmes sujet deux fois par an. Ils ont souhaité en faire bénéficier les professionnels d'autres CDPS, souvent confrontés à des problématiques similaires.

Une première session s'est déroulée en juin, pendant trois jours. « OCS a vocation à intervenir sur tout l'est guyanais et la zone frontalière, mais nous avons souhaité faire profiter de notre expérience à tous les CDPS, en l'adaptant à chaque zone, avec ses propres référents locaux. La problématique des violences leur est commune », explique Pauline Joliot.

Vingt-cinq agents des centres de santé de Saint-Georges, Camopi, Maripasoula et Grand-Santi ont participé à la première journée. Ils ont été sensibilisés aux généralités sur les violences et au cycle de la violence. Les structures prenant en charge les victimes leur ont été présentées, ainsi que le système judiciaire. Les deux journées suivantes ont été consacrées à la formation de sept référents dans ces quatre CDPS. Son rôle est de faire le lien entre les soignants, de repérer et faire se connaître les acteurs locaux intervenant sur la problématique des violences sexistes, de diffuser les outils mis en place...

Le cycle de la violence : une BD, une vidéo et une affiche pour mieux le comprendre

Maria et Felipe tombent amoureux l'un de l'autre. Malgré la jalousie dont fait preuve le second, le couple emménage ensemble. Felipe se montre violent ; une amie de Maria s'en inquiète et l'héberge quelque temps. Felipe fait tout pour la convaincre de revenir. Tout semble revenu comme au premier jour, avant que les violences ne reprennent, plus fort. L'amie de Maria ne comprend pas sa décision et ne veut plus lui parler.

L'an dernier, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, les partenaires du projet OCS et The Ink Link ont créé de nouveaux outils pour lutter contre les violences conjugales en Guyane : **une bande-dessinée (en français et en portugais) sur le cycle de la violence déclinée en vidéo (en français, portugais et créole).**



« Ces outils sont le résultat du diagnostic mené entre 2020 et 2022 par Pauline Joliot, Italo Monteiro Sousa et Justine Peguet Revuz sur l'accompagnement des victimes de violences conjugales à Saint-Georges, Camopi et Oiapoque, explique IDSanté, une association partenaire. Cette étude a confirmé une forte prévalence des violences dans le bassin de l'Oyapock et une motivation des professionnels pour trouver des solutions ensemble. Connaître le cycle de la violence peut faciliter la prise de parole des personnes victimes de violences et permet à tous - victimes, proches, professionnels - de mieux comprendre le phénomène d'emprise. Ces outils visent également à diffuser les numéros d'aide.

« La grande question, c'est : Pourquoi la victime reste ? Pourquoi elle y retourne, relate Pauline Joliot. Des soignants, des proches, des acteurs de l'accompagnement des victimes

vont parfois arrêter d'aider ou de prendre en charge parce qu'ils se posent ces questions. Or la victime a besoin de leur soutien. L'idée, avec cette BD, était de travailler sur le cycle de la violence pour faire comprendre cette emprise psychologique et la difficulté d'en sortir. »

Outre les BD et les vidéos, il est possible de télécharger l'affiche « Amour sans violence, parlons-en », sur laquelle un QR code renvoie vers des sites ressources et les outils développés.

Des projets pour la suite

L'année 2023 est charnière pour le projet Oyapock coopération santé (OCS). La première phase, entamée en 2017, se termine. « L'année a aussi été marquée par du turn over », témoigne Pauline Joliot, la coordinatrice, elle-même sur le départ. Plusieurs projets sont sur la table pour la suite.

D'abord finaliser les protocoles de prise en charge des victimes de violence, au centre de santé, et les partager. Également pérenniser le réseau Ariana, qui regroupe les acteurs de la prise en charge des violences, au niveau sanitaire, médico-social, social, judiciaire, associatif... « Ce réseau a vocation à être transfrontalier et à être dupliqué ailleurs, explique Pauline Joliot. Il va y avoir beaucoup de changements, avec la création de l'hôpital de proximité et le centre médico-psychologique. »

Les objectifs pour les années à venir sont de créer un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences dans la région transfrontalière, de développer et pérenniser les parcours transfrontaliers de prise en charge des IST, dont le VIH, de créer un parcours transfrontalier de prise en charge des violences, de soutenir le changement d'échelle de DPac Fronteira pour en faire une association au rayonnement national, de favoriser les changements de comportement à long terme auprès des jeunes tout en renforçant les compétences psychosociales des populations et de continuer de coordonner les acteurs de part et d'autre de la frontière.



EN BREF

♦ Le CHK placé sous administration provisoire



A compter de demain, le Centre Hospitalier de Kourou sera dirigé dans le cadre d'une administration provisoire sur la base d'un arrêté du directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Guyane, a annoncé hier l'ARS dans un communiqué. « Cette décision doit permettre d'apporter des solutions concrètes aux déséquilibres de gestion auxquels est actuellement confronté le Centre Hospitalier et conforter le renouvellement de sa stratégie d'établissement. Madame Monica

Bosi, actuelle directrice du CHK, n'ayant pas souhaité renouveler son contrat, a été nommée à la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) du ministère de la Santé et de la Prévention à compter du 2 octobre 2023.

« Le CHK occupe une place centrale dans la prise en charge hospitalière sur le territoire guyanais. Au regard des déséquilibres actuels et de la nécessaire mobilisation sans délai de tous les leviers stratégiques pour y faire face, une administration provisoire de l'établissement est déclenchée pour une période renouvelable de six mois.

« Lorsqu'un hôpital public est mis sous administration provisoire, il perd son autonomie de gestion et son directeur est remplacé par un administrateur provisoire ; nommé par le ministre en charge de la santé, qui exerce les fonctions du directeur, du directoire et du conseil de surveillance.

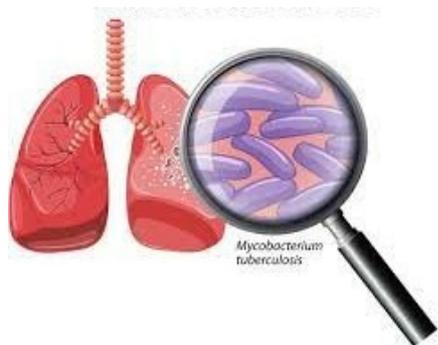
« Cette direction de transition permettra :

- De parvenir à un diagnostic partagé avec l'ensemble de la communauté hospitalière de la situation de l'établissement afin de construire un plan d'action pour faire face aux déséquilibres actuels ;
- De construire une organisation qui permette au centre hospitalier de Kourou de développer son activité en fixant l'objectif de 1 500 séjours supplémentaires ;
- D'entretenir dans cette perspective le dialogue social en créant les conditions d'un climat de confiance avec le personnel médical et soignant.

« L'ensemble des professionnels de santé et personnels de l'établissement est mobilisé pour répondre aux besoins de prise en charge des habitants, et les activités du CHK poursuivront leur développement durant toute la durée de l'administration provisoire.

« L'ARS Guyane est pleinement mobilisée pour garantir l'avenir et le succès du CHK. Aux côtés du CHC et du Chog, cet établissement a vocation à être un acteur majeur de l'offre de soins sur le territoire guyanais dans le cadre projet de CHRU à l'horizon 2025. »

◆ Soixante-quinze cas de tuberculose maladie déclarés en 2021



En Guyane, le nombre de cas déclarés de tuberculose maladie est stable, autour de 70 par an, depuis 2018. C'est ce que rappelle Santé publique France, dans un point épidémiologique consacré à l'année 2021 et diffusé la semaine dernière. Cette année-là, 75 cas de TM ont été déclarés. Le taux brut de déclaration était de 25,8 cas pour 100 000. « Ce taux, qui avait une tendance à la baisse depuis 2017 était en légère augmentation en 2021. Le taux de déclaration des pays voisins de la Guyane étaient cependant plus élevés en 2021 (source PAHO) : respectivement de 48,

29, 83, 159 et 44 pour 100 000 habitants au Brésil, Suriname, Guyana, en Haïti et en République Dominicaine).

Si l'on pondère les déclarations par tranche d'âge, pour rendre la situation de la Guyane comparable avec le reste de la France, le taux standardisé sur l'âge était de 35,7 cas pour 100 000 habitants. « En 2021, la Guyane était la région de France présentant le taux le plus élevé devant Mayotte et l'Île-de-France (respectivement 13,8 et 12,9 pour 100 000 habitants).

Parmi les personnes diagnostiquées, on compte autant d'hommes que de femmes, ce qui se vérifie depuis 2019. Jusqu'en 2018, les hommes comptaient pour deux tiers des cas. Les 25-59 ans représentent 64 % des cas et 85 % des patients sont nés à l'étranger. Les formes pulmonaires sont les plus nombreuses (87 %), suivies des formes exclusivement extrapulmonaires (13,3 %) et des formes mixtes (22,7 %). « Parmi ces cas, 5 (6,7 %) avaient une forme grave, miliaire ou méningée, dont une chez un enfant de moins de 15 ans. » Aucune forme multirésistante n'a été diagnostiquée entre 2015 et 2021. Enfin, 86 % des diagnostics sont intervenus suite à un recours spontané aux soins.

« En Guyane, l'information sur l'issue de traitement n'était disponible que pour 39,1 % des cas de tuberculose maladie déclarés en 2020, poursuit SpF. Depuis 2017 où l'on constate une forte baisse des déclarations des issues de traitement, le taux de transmission demeure inférieur à 40 %. Parmi les cas déclarés en 2020 dont l'issue de traitement est connue, 84 % avaient terminé leur traitement (à interpréter avec précaution compte tenu du nombre de données manquantes). Pour la période 2019-2021, 72 infections tuberculeuses latentes (ITL) ont été déclarées. En 2021, 33 ITL ont été rapportées dont 29 (87,9 %) avaient 0-14 ans et 4 (12,1 %) 15-19 ans, 13 (39,4 %) étaient nées en France, 21 (63,6 %) avaient été diagnostiquées lors d'une enquête autour d'un cas, 9 (27,3 %) suite à une action de dépistage et 3 (9,1 %) après un recours spontané aux soins. »

La déclaration se fait via l'application e-DO tuberculose, déployée par Santé publique France l'an dernier. Ce dispositif, qui existe depuis 2016 pour le VIH/sida, repose sur la saisie en ligne et la transmission électronique des informations concernant l'infection et la maladie tuberculeuses via l'application e-DO (www.e-do.fr). Le déclarant, médecin ou biologiste, fait une déclaration de tuberculose sur e-DO après s'être connecté sur son compte avec les cartes de professionnels de santé. Afin d'accompagner les structures et les déclarants, des tutoriels de formation et des vidéos sont disponibles sur le site de Santé publique France:

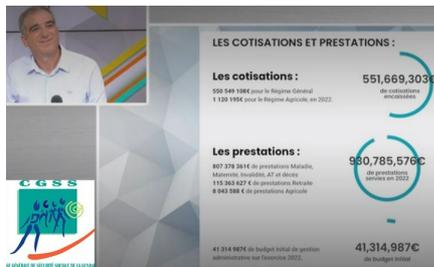
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/e-do-declaration-obligatoire-en-ligne-de-l-infection-par-le-vih-et-du-sida-et-de-la-tuberculose>

◆ Retrouvez l'émission « Face à l'actu » consacrée à Alzheimer



La Guyane est-elle en mesure de répondre aux besoins des malades d'Alzheimer ? Telle est la question à laquelle ont tenté de répondre les invités d'Alexandra Silbert dans l'émission « Face à l'actu », jeudi sur Guyane la 1ère. Réginaldo Grâce-Etienne, directeur de l'autonomie à l'ARS, Coline Bouyer, neuropsychologue, Alix Madlon, aidante, Dr Brieg Couzigou, généraliste spécialisé en gériatrie et Frédéric Targe, directeur de l'Ebène ont apporté leur éclairage. **Vous pouvez retrouver l'émission ici.**

◆ Une émission pour mieux connaître la CGSS



« Connaissez-vous la CGSS de Guyane ? » Tel était le thème de l'émission « Makandi », la semaine dernière sur Guyane la 1ère. Son directeur général, Jean-Xavier Bello, était l'invité Sango et Jean-Paul Le Pelletier. La question a été posée aux téléspectateurs. Jean-Xavier Bello était invité à y apporter des réponses pour une bonne compréhension du fonctionnement de l'organisme. **L'émission est disponible en replay.**

◆ Le CHC publie sa troisième Lettre Recherche jeudi



Depuis mars, le Centre Hospitalier de Cayenne publie une newsletter de la vulgarisation de la recherche en santé, chaque trimestre. La troisième sera diffusée jeudi. Il y sera question du projet de recherche Parcours d'Haïti, de la leishmaniose pédiatrique, d'un projet d'hypnose avec casque de réalité virtuelle en pédiatrie, d'une étude sur le microbiote cutané des patients de réanimation, de la gale, des difficultés d'alimentation des étudiants, de la fièvre Q, des arboviroses, du démarrage du projet de recherche Depiprec de dépistage de l'hypertension dans les quartiers précaires... Il est possible de s'abonner

en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/3M2mNty>.



■ L'Ehpad Ebène passe au DUI

Le dossier usager informatisé (DUI) centralise les informations sur le parcours des personnes handicapées au sein des structures médico-sociales. En Guyane, il a commencé à être déployé en 2020, à l'institut médico-éducatif (IME) Les Clapotis (Adapei), à Rémire-Montjoly. D'autres établissements ont suivi en 2021 : établissement ou service d'aide par le travail (Esat) de Matiti (Adapei), institut d'éducation motrice et centre d'action médico-sociale précoce (PEP). Puis le programme ESMS numériques, initié par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a permis de renforcer l'accompagnement des établissements et services médico-sociaux

souhaitant déployer le DUI. D'autres établissements des PEP se sont inscrits dans cette dynamique. Cette année, c'est au tour de l'Ebène de passer au DUI. Après sa maison d'accueil spécialisée (MAS) au début des grandes vacances, son établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) a commencé à l'utiliser ces derniers jours, a annoncé le GCS Guyasis. L'Esat Ebène devrait y passer à son tour d'ici à la fin de l'année ou début 2024. Nous reviendrons plus largement sur l'utilisation du DUI dans une prochaine Lettre pro.

Ils bougent



■ **Aurore Bouteselle** est la nouvelle infirmière coordinatrice du dispositif spécifique régional en cancérologie (DSRC) Onco Guyane.

Diplômée en 2016, elle a d'abord été infirmière aux urgences puis en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE).

Offres d'emploi



■ L'association Ader recherche son **coordonateur du programme « Parlons-en encore »** de développement de l'accès à la prévention des risques sexuels (CDI, temps complet, poste basé à Kourou, à pourvoir en janvier 2024). Candidature avant le 1er octobre (CV et lettre de motivation) à ader.recrutement@gmail.com. Consulter la [fiche de poste](#).

Agenda



Aujourd'hui

► **Soirée d'information** sur les cancers pédiatriques, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Présentations des Dr Auguste et Dr Faivre. Inscriptions : contact@cpts-centre-littoral.fr, [0694 29 02 50](tel:0694290250), onco973@orange.fr ou [0594 27 16 04](tel:0594271604).

Samedi 30 septembre

► **Ophtabus**, de 8h30 à 16 heures, devant la salle polyvalente d'Awala-Yalimapo.

► **« Fo Zot Savé »** : Daniel Nizri, président de la Ligue contre le cancer, Rosine Maroudy, présidente de la délégation Guyane de la Ligue, et le Dr Bill Wankpo, médecin au service d'oncologie du Chog, répondront aux questions de Fabien Sublet sur Octobre rose et la prévention des cancers chez la femme, 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 2 octobre

► **Formation** « Bon usage des antibiotiques et lutte contre l'antibiorésistance », à destination des médecins et des pharmaciens, de 18h30 à 20h30 à l'ARS ou à distance. Inscriptions : <https://www.omedit-nag.fr/form/formation-antibiotherapie-2-octo>.

Mercredi 4 octobre

► **EPU du Corevih**, à 18h30 à la base vie du Chog, à Saint-Laurent du Maroni : dépistage et vaccination HPV par le Dr Najeh Hcini.

Jeudi 5 octobre

► **Apéritif de rentrée** des réseaux Périnat Ouest et Kikiwi Ouest, à 17 heures, 21, avenue de la Marne à Saint-Laurent du Maroni, à l'attention des professionnels du secteur médico-social.
Renseignements : [0694 91 82 72](tel:0694918272) ou [0694 29 17 71](tel:0694291771).

► **Soirée de présentation des permanences d'accès aux soins de santé**, par le Dr Claire Bocéno, responsable de la Pass hospitalière du CHC, et par Marielle Le Rumeur, chargée de projet Pass de ville à Médecins du monde (lire [la Lettre pro du 26 avril 2022](#)). A destination des adhérents de la CPTS. Inscriptions avant le 28 septembre à contact@cpts-centre-littoral.fr.

Vendredi 6 octobre

► **Plénière du Corevih** à 10 heures au CAIT de Saint-Laurent du Maroni. **Programme** : intervention en santé sexuelle au RSAM de Saint-Jean du Maroni dans le cadre du projet Tumeplay, par Lucretia Fania (réseau Kikiwi) et Stéphanie Welline (Ceggid du Chog) ; analyse spatio-temporelle et pratique de dépistage des infections sexuellement transmissibles par les professionnels de santé prescripteurs de Guyane, par Caroline Pihan (Corevih) ; trente années de grossesses liées au VIH en Guyane : succès et défis restants, par Mathieu Nacher (Corevih). Connexion via Teams (ID de la réunion : 379 314 795 752 ; code secret : jMzofj) ou en composant le [+33 1 73 24 04 19](tel:+33173240419) (ID conférence téléphone : 873 797 625#).

► **Rencontre des aidants**, à destination des professionnels, à l'antenne de la CTG de Saint-Laurent du Maroni. Renseignements : 0694 99 46 91.

Samedi 7 octobre

► **Rencontre des aidants**, à destination du grand public, à la CAS EDF. Renseignements : 0694 99 46 91.

Du 9 au 27 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale** : programme d'événements à destination du grand public et des professionnels à venir.

- **10 octobre** : Intervention sur la santé mentale au pôle culturel de Kourou, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures : présentation des pathologies psychiques, présentation des dispositifs existants, rôle de la MDPH

Lundi 16 octobre

Soirée de sensibilisation au sport santé, organisé par la CPTS centre littoral et le réseau Diam, à destination des adhérents de la CPTS et des salariés des structures adhérentes (CHC, CHK, Guyane santé...). Préinscriptions : contact@cpts-centre-littoral.fr.

Du mercredi 15 au vendredi 17 novembre

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, pédiatrie et anesthésie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. [Le programme](#).
[Inscriptions](#).

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr





Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)